

■ Un état des lieux

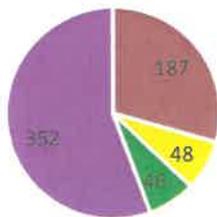
■ 3 axes

■ 33 fiches actions

Un diagnostic et un état des lieux ont été réalisés en 2019 à partir des données des différents syndicats gérant les déchets sur le territoire de Saumur Val de Loire (Saumur Agglopropreté, SICTOD Nord Est Anjou, SMICTOM de la Vallée de l'Authion, SMIFE Val Touraine Anjou, SMITOM Sud Saumurois)

63 525 tonnes de déchets produites chaque année sur le territoire de la CASVL (100 424 habitants)

Répartition des déchets à l'échelle de la CASVL en kg/hab/an (chiffres 2018)



■ OMR ■ Emballages/papier ■ Verre ■ Déchèteries

- Une production d'OMR inférieure à la moyenne nationale
- Des caractérisations des OMR réalisées dans certains syndicats qui indiquent que la part des fermentescibles varie entre 26 et 34%
- Des actions de prévention déjà engagées sur le territoire en matière : d'accompagnement au tri et à la réduction des déchets ; de réemploi, réparation et alternative au jetable ; de soutien aux manifestations et de gestion des biodéchets

Enjeu de connaissance, suivi et évaluation

Enjeu d'adaptation des publics

Enjeu de mobilisation du territoire

Prévention des déchets ?

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »

La prévention des déchets comprend toutes les actions en amont du cycle de vie d'un produit avant les étapes de gestion et de traitement.

La prévention permet de réduire la production de déchets à la source ou de diminuer leur nocivité.

Les enjeux de la prévention sont :

- Une économie des matières premières épuisables
- La limitation des impacts sur l'environnement et la santé
- Les économies financières liées au traitement du déchet

Cadre réglementaire

- ✓ Le Programme National de Prévention des Déchets (13 Axes – 55 Actions)
- ✓ Le Plan Régional de Prévention et de gestion des Déchets (Orientation et Coordination des actions publiques/privées des Pays de la Loire)
- ✓ Les Programmes Locaux de Prévention des Déchets portés par les collectivités et obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2012 (article L.541-15-1 du Code de l'Environnement)

3 axes

Axe 1 : Etudier et suivre l'évolution du territoire en matière de réduction et de valorisation des déchets

Axe 2 : Mobiliser le territoire

Axe 3 : Proposer des solutions concrètes pour réduire et valoriser les déchets

Objectif	Actions	Nouveau
Avoir une meilleure connaissance du gisement et de son évolution	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractérisation des ordures ménagères et assimilées ➤ Schéma territorial des biodéchets 	N N
Evaluer les actions mises en place en terme de réduction et de valorisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diagnostic économie circulaire 	
Evaluer les changements de comportement de la population	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sondages et enquêtes d'évaluation de la notoriété de la prévention et des changements de pratiques de la population 	N
Développer et sensibiliser à la culture « déchet » sur le territoire de manière encourageante, positive, ludique, solidaire et moderne, en donnant du sens	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Animations et visites pour les écoles, collèges, lycées et jeunes adultes ➤ Ecoles associations, entreprises, établissements ZERO DECHET ➤ Débats, formations, événements, salons, ateliers faire soi-même ➤ Outils de communication nouvelle génération ➤ Espaces pédagogiques sur le jardinage au naturel ou maison témoin ➤ Kit plogging, mégotiers, opérations de ramassage 	N
Développer les partenariats avec les acteurs du territoire en répondant à leurs besoins et créer un réseau	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Eco-manifestations ➤ Equipe d'ambassadeurs du tri 	N
Accompagner spécifiquement les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseil et accompagnement des entreprises à la réduction des déchets ➤ Guide économie circulaire 	N
Encourager les collectivités à être exemplaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction des déchets des services publics 	N
Eviter la production de déchets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stop pub ➤ Promotion des achats en vrac ou avec les contenants des clients : commerces zéro déchets 	
Agir sur la réduction à la source en favorisant le lavage, la location, la consigne, les solutions d'achat durable	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Service de location de gobelets, bricothèques, vaisselle réemployée ➤ Promouvoir ou proposer des solutions de textiles lavables 	N N
Valoriser les biodéchets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pratique du compostage individuel et/ou partagé et/ou d'établissements ➤ Service de broyage de végétaux ➤ Adoption de poules/vente ou participation à l'achat de poulaillers ➤ Création d'un réseau de restaurateurs proposant ou acceptant les gourmets bags ➤ Accompagnement à la réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines ➤ Collecte biodéchets pour les gros producteurs ➤ Collecte et broyage de sapins de Noël ➤ Lombricompostage 	N N N N N
Favoriser le réemploi, la réparation, le don	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réseau d'ateliers de co-réparation ➤ Annuaire répar'acteurs ➤ Zones de gratuité ➤ Collectes préservantes au sein des déchèteries en faveur du réemploi et de la vente en ressourcerie ➤ Site internet d'échanges d'objets sur le territoire Kytroc ➤ Boîtes à livres en déchèterie 	N N